

## ***La fontaine au beurre remplacée à l'identique***

*Actu*



*La fontaine au beurre originale pourrait être conservée à un autre endroit, si elle résiste à l'opération de transfert./ photo V.T.*

Après la réfection du système campanaire des trois églises du village, la mise en accessibilité de bâtiments publics, les travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement ou encore l'aménagement de toilettes publiques à Sainte Marie et à Galade, entre autres, les travaux se poursuivent en cette fin d'année avec la rénovation de la salle multi-activités du Bourg et le remplacement de la fontaine dominant la place de la Halle du Bourg.

Construite en 1628, « *la fontaine au beurre* » aura vu défiler l'histoire du village à ses pieds depuis près de quatre siècles. Mais elle a aussi vu passer des flots de véhicules sur cet axe principal menant au Tourmalet et à Payolle. Le poids des années aura eu raison de sa structure, fragilisée aujourd'hui par de nombreuses fissures. Sa restauration étant « *impossible* », d'après les spécialistes contactés par la commune, la municipalité a décidé d'entreprendre son remplacement à l'identique, « *l'objectif étant de la reconstruire au même endroit avec les mêmes marbres* ». Un défi de taille qui aura nécessité quelques recherches, menées par Jean-François Rabaud (*réfèrent patrimoine de la municipalité*), sur l'histoire de cette œuvre remarquable de tailleurs de pierre et de sculpteurs campanois. « *La pyramide du sommet fut sculptée par un certain Jean Borgella. L'ensemble de la fontaine, particulièrement le bassin inférieur octogonal qui réserve l'eau, fut spécialement conçu pour conserver le beurre au frais les jours de marché.*

*L'eau, captée dans la montagne, coule en permanence de quatre gueules de lions finement sculptées et entretient la fraîcheur du système », explique-t-il, rappelant que le beurre constituait la principale ressource des agriculteurs campanois.*

Afin de mener à bien ce projet à 39 860 €HT, la municipalité a sollicité l'ADAC (*Aide Départementale aux Collectivités*) pour la consultation des entreprises. Sur les trois ayant répondu au cahier des charges, c'est l'entreprise landaise Bounéou qui a été retenue. Reste désormais à obtenir les aides financières escomptées (*Etat : 20 %, Région : 20 %, Département : 20 %*) auxquelles s'ajoute une souscription de mécénat populaire auprès de la Fondation du Patrimoine (*10 %*). Soit un autofinancement à 11 958 €HT (*30 %*).

## **Rénovation de la salle des fêtes**

Quant à la salle des fêtes, si son projet de rénovation a été validé par le conseil municipal dès 2017, le permis de construire vient d'être accepté. Après la consultation des entreprises, courant septembre, le chantier devrait démarrer en octobre pour une durée d'environ cinq mois. Après les travaux de rénovation énergétique, la création de vestiaires et la mise en accessibilité de la salle comme de la scène, le bâtiment devrait aussi être plus fonctionnel. Pour financer l'opération, estimée à 593 066 €HT (*hors honoraires*) par la maîtrise d'œuvre, le cabinet Péretto & Péretto Architectes (*Lourdes*), la commune compte sur le soutien de l'Etat, de la Région, de l'Europe et du Département, soit une subvention totale de 320 076 €.

*La Nouvelle République des Pyrénées*

<https://www.nrpyrenees.fr/article/2018/09/03/103309-la-fontaine-au-beurre-remplacee-a-l-identique.html>